

JEUDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2004

## Aménagements

# Les avocats prêts à manifester pour le futur palais de Justice

**I**LS SONT DÉCIDÉS à montrer leur mécontentement. Avocats, greffiers, fonctionnaires de justices, syndicats... Ils seront tous là, le 6 juillet, à midi, devant le palais de Justice de Paris (IV<sup>e</sup>) pour exiger une véritable concertation sur le choix du site qui doit accueillir le futur palais de Justice de la capitale. Une première. L'appel à la manifestation a été lancé après avoir été décidé, à l'unanimité moins une voix et une abstention, par le Conseil de l'ordre des avocats de Paris.

### **« Toute décision doit être précédée d'une véritable concertation »**

Tout le monde s'accorde sur un point : dans leur état actuel, les locaux historiques de l'île de la Cité qui accueillent le tribunal de grande instance, la cour d'appel, la Cour de cassation et les bureaux de la police judiciaire, trop exigus, ne sont plus adaptés aux 15 000 personnes, dont 4 000 magis-

trats et fonctionnaires, qui y passent tous les jours. « Mais toute décision concernant le palais qui doit, dans l'intérêt des justiciables, rester au cœur de la ville, doit être précédée d'une véritable concertation », indique Jean-Marie Burguburu, le bâtonnier de Paris.

Or, les différents emplacements évoqués par le ministère ne satisfont pas les avocats. Pas question d'un transfert d'une partie des activités à l'Hôtel-Dieu (I<sup>er</sup>) ni de déménagement sur la ZAC Paris-Rive-Gauche sur le boulevard Masséna (XIII<sup>e</sup>), ou les terrains SNCF des Batignolles (XVII<sup>e</sup>). « On ne peut tolérer un démantèlement des activités de la justice », souligne Edouard de Lamaze, avocat et candidat à la succession du bâtonnier de Paris en janvier 2006, partisan, lui, d'un réaménagement de l'actuel palais « via l'apport de nouvelles technologies ».

RENAUD SAINT-CRICO